Les 6 conseils pour se protéger des Cryptovirus (Ransomwares)

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

Les 6 conseils pour se protéger des Cryptovirus (Ransomwares)

Alors que l'ANSSI vient d'annoncer un MOOC pour aider les entreprises à bien se protéger suite aux dernières attaques informatiques comme WannaCry, on réalise que la sécurité d'une entreprise doit être avant tout l'affaire de tous ses employés, et pas simplement des équipes dédiées au sein du service informatique. Après tout, la capacité de résistance de toute organisation dépend de son maillon le plus faible.

Une partie des financements devrait avoir pour objectif d'aider les entreprises à développer un programme de sensibilisation aux pratiques de cybersécurité spécialement adapté aux problématiques des PME. En effet, contrairement à leurs homologues des grandes entreprises, les dirigeants des PME sont généralement davantage impliqués dans des décisions d'ordres variés ce qui influe directement sur leur capacité à consacrer le temps ou l'attention nécessaires à la sécurité des systèmes d'information.
Tout programme conçu pour sensibiliser les employés aux méthodes de protection des menaces devrait en premier lieu viser à développer les connaissances des meilleures pratiques à tous les échelons hiérarchiques. Thibaut Behaghel, Spécialiste Produits International au sein du gestionnaire de mots de passe LastPass, nous explique à quoi pourrait ressembler un tel programme pour les petites et moyennes entreprises, et qu'elles devraient en être les priorités.

1.Respecter les principes de bases
En matière de sécurité, il existe un certain nombre de principes de base à suivre pour toutes les organisations, à commencer par la mise en place de règles concernant la longueur, la complexité et la durée de validité des mots de passe…[lire la suite]

2.Gérer les accès des utilisateurs
Quel que soit le nombre d'employés de votre entreprise, il est essentiel que chacun d'entre eux n'ait accès qu'aux informations et aux données qu'il est autorisé à consulter…[lire la suite]

3.Définir une politique de sécurité
Toute organisation devrait créer une politique détaillant les mesures de sécurité prises à la fois au niveau de l'entreprise elle-même, et par l'ensemble de ses employés…[lire la suite]

4.Former les salariés
Une fois la politique de sécurité mise en place, il est nécessaire de former les employés afin qu'ils en connaissent les règles et qu'ils sachent comment les respecter…[lire la suite]
5.Sécuriser les réseaux sans fil
Les PME doivent utiliser des mots de passe administrateurs et d'accès aux réseaux forts, et choisir des protocoles de chiffrement éprouvés (WPA2 et AES)…[lire la suite]

6.Savoir reconnaître le phishing
En cas de doute, il ne faut prendre aucun risque. Les entreprises doivent montrer à leurs employés comment repérer et signaler des e-mails suspects…[lire la suite]

[lire la suite]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Ransomware : les 6 conseils pour se protéger*

Comment bien se protéger contre les Cyberattaques ?

Comment bien se protéger contre les Cyberattaques ?

On l'a encore vu récemment, aucun système informatique n'est à l'abri d'une faille…

Et en matière de cybercriminalité, les exemples nous montrent que l'attaque semble toujours avoir un coup d'avance sur la défense. L'enjeu, pour les institutions et les entreprises, est d'anticiper et de se préparer à ces situations de crise en développant, en amont, une stratégie à-même de minorer au maximum leurs conséquences.

Demande de rançons, fraudes externes, défiguration de sites web, vols ou fuites d'informations, cyber-espionnage économique ou industriel…, en 2016 huit entreprises françaises sur dix ont été victimes de cybercriminels, contre six en 2015. La tendance n'est malheureusement pas à l'amélioration et l'actualité récente regorge d'exemples frappants : le logiciel malveillant WannaCry qui vient de frapper plus de 300 000 ordinateurs dans 150 pays avec les conséquences désastreuses que l'on connait, l'attaque du virus Adylkuzz qui ralentit les systèmes informatiques, le vol de la copie numérique du dernier opus de la saga « Pirates des Caraïbes » quelques jours avant sa sortie mondiale…, les exemples de cyberattaques ne cessent de défrayer la chronique.

Pour bien se protéger contre les Cyberattaque, nous vous conseillons de suivre les étapes suivantes :

1. Faire ou faire faire un état des lieux des menaces et vulnérabilités risquant de mettre en danger votre système informatique ;
2. Faire ou faire faire un état des lieux des failles aussi bien techniques qu'humaines ;
3. Mettre en place les mesures de sécurité adaptées à vos priorités et aux moyens que vous souhaitez consacrer ;
4. Assurer une surveillance des mesures de sécurité et s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur adaptation au fil de vos évolutions aussi bien techniques que stratégiques.

• Vous souhaitez faire un point sur l'exposition de votre entreprise aux risques cyber ?
• Vous souhaitez sensibiliser votre personnel aux différentes arnaques avant qu'il ne soit trop tard ?
• Vous rechercher une structure en mesure de mettre en place une surveillance de votre réseau, de votre installation, de vos ordinateurs ?

Contactez-vous

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle… ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

ou suivez nous sur

Réagissez à cet article

Source : *Cyberattaque, comment faire pour limiter les risques*

?

Conseils pour bien se protéger des demandes de rançon informatiques / rançongiciels / ransomwares / cryptovirus ?

Conseils pour bien se protéger des demandes de rançon informatiques / rançongiciels / ransomwares / cryptovirus ?

Les rançongiciels (ransomware en anglais) sont une catégorie particulière de logiciels malveillants qui bloquent l'ordinateur des internautes et réclament le paiement d'une rançon pour en obtenir à nouveau l'accès.
Depuis 2013, une variante est apparue avec des virus chiffrants ou crypto-virus (cryptolocker, cryptoDefense, cryptorBit et plus récemment locky, petya ou WannaCry). Cette forme de rançongiciels chiffre les documents se trouvant sur l'ordinateur cible, voire sur des serveurs qui hébergent les données. Les cybercriminels communiquent parfois la clé de déchiffrement une fois le paiement de la rançon effectué, mais ce n'est jamais une garantie.
Cliquez ci-dessous pour en savoir plus:


CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
VOUS ÊTES VICTIME D'UN RANÇONGICIEL ?

Victime d'un rançongiciels / ransomwares / cryptovirus ou d'une demandes de rançon informatiques ? Contactez-nous

---

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Les rançongiciels ou ransomware – ANSSI – Plateforme Cyber Malveillance*

Un outil gratuit pour analyser et nettoyer votre ordinateur

Un outil gratuit pour analyser et nettoyer votre ordinateur

Avec plus de 40.000 visiteurs uniques par an, ESET Online Scanner apparaît comme l'un des outils gratuits les plus plébiscités par les internautes soucieux de leur sécurité. Fort de ce constat, ESET améliore son scanner basé sur le moteur d'analyse ThreatSense® permettant d'analyser et nettoyer son ordinateur sans contrainte d'installation logicielle.

Conçue pour être conviviale, cette dernière version devient complètement indépendante des navigateurs Internet. De plus, l'installation est désormais possible sans les droits d'administrateur, ce qui rend l'analyse et le nettoyage des ordinateurs contenant des logiciels malveillants encore plus simples.
ESET Online Scanner améliore l'élimination des logiciels malveillants, par l'ajout de ces nouvelles fonctions :
• **Analyse des emplacements de démarrage automatique** et du secteur d'amorçage pour les menaces cachées – choix de cette option dans setup / cibles d'analyse avancées
• **Nettoyage du registre système** – Supprime les traces des logiciels malveillants du registre système
• **Nettoyage après analyse lors du redémarrage** – Si nécessaire, ESET Online Scanner est capable de repérer les malwares les plus persistants afin de les nettoyer après redémarrage
Pour plus d'informations sur l'outil gratuit ESET Online Scanner, contactez-nous ou rendez-vous sur http://www.eset.com/fr/home/products/online-scanner/

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Boîte de réception (10) – denis.jacopini@gmail.com – Gmail

Quelques conseils pratiques pour assurer la sécurité de vos systèmes informatiques

Quelques conseils pratiques pour assurer la sécurité de vos systèmes informatiques

Original de l’article mis en page : Conseils aux usagers | Gouvernement.fr

---

Victime d’une arnaque sur Internet ? Faites-nous part de votre témoignage

Victime d’une arnaque sur Internet ? Faites-nous part de votre témoignage

---

Vous êtes victime d'une arnaque ou d'un piratage sur Internet ? Votre témoignage nous permettra peut-être de vous aider.

Devant une explosion de cas d'arnaques et de piratages par Internet et des pouvoirs publics débordés par ce phénomène, nous avons souhaité apporter notre pierre à l'édifice.
Vous souhaitez nous faire part de votre témoignage, contactez-nous.

Vous devez nous communiquer les informations suivantes (tout message incomplet et correctement rédigé ne sera pas traité) :

• une présentation de vous (qui vous êtes, ce que vous faites dans la vie et quel type d'utilisateur informatique vous êtes) ;
• un déroulé chronologique et précis des faits (qui vous a contacté, comment et quand et les différents échanges qui se sont succédé, sans oublier l'ensemble des détails même s'ils vous semblent inutiles, date heure, prénom nom du ou des interlocuteurs, numéro, adresse e-mail, éventuellement numéros de téléphone ;
• Ce que vous attendez comme aide (je souhaite que vous m'aidiez en faisant la chose suivante : ….)
• Vos nom, prénom et coordonnées (ces informations resteront strictement confidentielles).

Contactez moi
Conservez précieusement toutes traces d'échanges avec l'auteur des actes malveillants. Ils me seront peut-être utiles.

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Les guides des bonnes pratiques de l’Anssi en matière de sécurité informatique | Denis JACOPINI

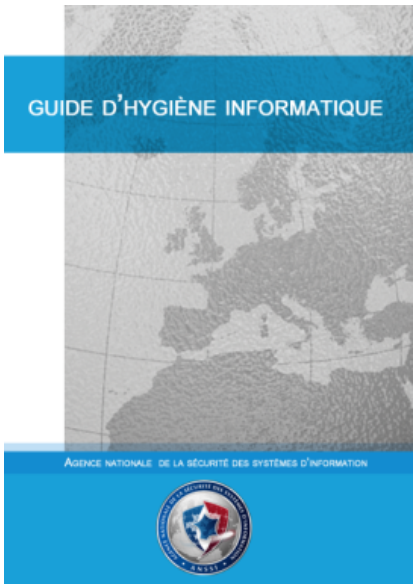

Les guides des bonnes pratiques de l’Anssi en matière de sécurité informatique

Vous voulez éviter que le parc informatique soit utilisé pour affaiblir votre organisation ? L'un des guides publiés par l'ANSSI vous aidera à vous protéger.

Initialement destinés aux professionnels de la sécurité informatique, les guides et recommandations de l'ANSSI constituent des bases méthodologiques utiles à tous. Vous trouverez sans peine votre chemin en utilisant les mots-clés, qu'un glossaire vous permet d'affiner, ou le menu thématique.

LISTE DES GUIDES DISPONIBLES

- Guide pour une formation sur la cybersécurité des systèmes industriels
- Profils de protection pour les systèmes industriels
- Sécuriser l'administration des systèmes d'information
- Achat de produits de sécurité et de services de confiance qualifiés dans le cadre du rgs
- Recommandations pour le déploiement sécurisé du navigateur mozilla firefox sous windows
- Cryptographie – les règles du rgs
- Recommandations de sécurité concernant l'analyse des flux https
- Partir en mission avec son téléphone sa tablette ou son ordinateur portable
- Recommandations de sécurité relatives à active directory
- Recommandations pour le déploiement sécurisé du navigateur microsoft internet explorer
- l'homologation de sécurité en neuf étapes simples,
- bonnes pratiques pour l'acquisition et l'exploitation de noms de domaine,
- recommandations pour le déploiement sécurisé du navigateur google chrome sous windows,
- usage sécurisé d'(open)ssh,
- la cybersécurité des systèmes industriels,
- sécuriser une architecture de téléphonie sur ip,
- mettre en œuvre une politique de restrictions logicielles sous windows,
- prérequis à la mise en œuvre d'un système de journalisation,
- vulnérabilités 0-day, prévention et bonnes pratiques,
- le guide des bonnes pratiques de configuration de bgp,
- sécuriser son ordiphone,
- sécuriser un site web,
- sécuriser un environnement d'exécution java sous windows,
- définition d'une politique de pare-feu,
- sécuriser les accès wi-fi,
- sécuriser vos dispositifs de vidéoprotection,
- guide d'hygiène informatique,
- la sécurité des technologies sans contact pour le contrôle des accès physiques,
- recommandations de sécurité relatives à ipsec,
- la télé-assistance sécurisée,
- sécurité des systèmes de virtualisation,
- sécurité des mots de passe,
- définition d'une architecture de passerelle d'interconnexion sécurisée,
- ebios – expression des besoins et identification des objectifs de sécurité,
- la défense en profondeur appliquée aux systèmes d'information,
- externalisation et sécurité des systèmes d'information : un guide pour maîtriser les risques,
- archivage électronique… comment le sécuriser ?
- pssi – guide d'élaboration de politiques de sécurité des systèmes d'information,
- tdbssi – guide d'élaboration de tableaux de bord de sécurité des systèmes d'information,
- guide relatif à la maturité ssi,
- gissip – guide d'intégration de la sécurité des systèmes d'information dans les projets

---

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire…

Source : http://www.ssi.gouv.fr/entreprise/bonnes-pratiques/

Attaque informatique : les 7 gestes qui sauvent

Attaque informatique : les 7 gestes qui sauvent

Perspectives IT, 14 octobre 2016, 11:00SÉCURITÉ 3 1 10BLOG PROPOSÉ PAR DELL EMCVotre PC est infecté. Mais repérer l'attaque n'est que la première étape. Il faut ensuite organiser la réponse à incident. Et les premiers gestes ont ici une importance capitale.

7 gestes de premiers secours à connaître face à une attaque informatique.

Votre poste de travail est infecté. La stratégie en place de détection des intrusions a fonctionné et une menace a été identifiée. Et ensuite ? Repérer l'attaque informatique n'est que la première étape. Encore faut-il savoir ensuite organiser la réponse à incident. Et les premiers gestes ont ici une importance capitale. Pour éviter que la situation ne s'aggrave tout d'abord, mais aussi pour permettre de récolter un maximum d'informations sur l'attaque. Les collaborateurs d'une entreprise n'étant pas censés être tous des experts en sécurité informatique, la formation et la sensibilisation sont des missions clés des RSSI. Pour les aider, le CERT-FR a dressé une liste des bons réflexes à adopter.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
  (Autorisation de la DIRECCTE n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Attaque informatique : les 7 gestes qui sauvent – Silicon*

Attaques informatiques : Comment s'en protéger ?

Attaques informatiques : Comment s'en protéger ?

Les cyberattaques se faisant de plus en plus nombreuses et sévères, les entreprises doivent apprendre à s'en protéger. Pour cela, les directions juridiques et de l'informatique peuvent s'appuyer sur l'expertise de la police judiciaire et des experts en data protection.

Tous les quinze jours en moyenne, une attaque sévère – où des données sont exfiltrées – est découverte. Face à ce constat, le tribunal de commerce de Paris a réuni quatre tables rondes d'experts de la sécurité informatique, des représentants de la police judiciaire et des experts-comptables fin juin pour examiner les solutions de protection dont disposent les entreprises. Julien Robert, directeur de la sécurité chez SFR, résume les trois facteurs agissant sur la sécurité : les utilisateurs, car ce sont eux qui choisissent les données qu'ils utilisent et partagent, les fournisseurs d'accès et l'encadrement d'un data center externe fortement conseillé.

Prévention

« *Il est difficile d'agir lorsque l'attaque a déjà eu lieu* », précise Sylvie Sanchis, chef de la Befti (1) de la police judiciaire de Paris. Le moyen le plus efficace dont disposent les entreprises pour se protéger est donc la prévention. Il faut avant tout investir dans la sécurité informatique. Si certaines sociétés sont réticentes en raison du coût, il est important de rappeler qu'il sera toujours moindre que celui engendré par une attaque.
Tous les salariés doivent par ailleurs être formés car certaines intrusions sont rendues possibles par leur comportement, sans qu'ils en soient conscients, notamment par leur exposition sur Internet.

Les modes opératoires

Les modes opératoires d'exfiltration des données se diversifient et se sophistiquent au fil des années. Certains se veulent discrets afin que l'entreprise ne prenne connaissance de l'attaque que très tardivement, d'autres relèvent du chantage ou de la demande de rançon.
L'attaque peut venir d'un mail qui, à son ouverture, téléchargera un virus sur l'ordinateur de l'employé. Les données peuvent également être extraites grâce au social engineering, pratique qui exploite les failles humaines et sociales de la cible, utilisant notamment la crédulité de cette dernière pour parvenir à ses fins (arnaque au patron). Quant aux ransomwares, il s'agit de logiciels malveillants permettant de rançonner l'entreprise pour qu'elle récupère ses données. Dans ce cas, Anne Souvira, chargée de mission aux questions liées à la cybercriminalité au cabinet du préfet de police de Paris, précise que «*même si l'entreprise paye, il est très rare de récupérer toutes les données.* » Si elle peut être tentée de payer la rançon sans prévenir les autorités compétentes pour une somme modique, il n'y a aucune garantie de récupérer les données et les traces de l'attaque seront perdues. D'autres techniques de chantage sont utilisées, comme lorsque l'on se voit menacer d'une divulgation des vulnérabilités du système.

L'importance de porter plainte

La réaction à adopter, la plus rapide possible, fait partie de la sécurité informatique : « *C'est un travail de réflexion en amont qui permettra d'adopter la bonne stratégie* », selon Ciryl Piat, lieutenant-colonel de la gendarmerie nationale. Suite à une cyber-attaque, la plupart des entreprises sont réticentes à porter plainte, par peur d'une mauvaise réputation ou par scepticisme vis-à-vis de la réelle utilité de cette procédure. Alice Cherif, chef de la section « cybercriminalité » du parquet de Paris, précise que la plainte présente l'avantage d'identifier les éléments d'investigation qui permettront de remonter au cybercriminel. «*Toute autre alternative est bien moins efficace et fait perdre un temps précieux à l'entreprise ainsi que des éléments d'investigation.* »

L'utilité du cloud

L'une des façons de sécuriser ses données est de les confier à un tiers spécialiste qui les stockera en ligne sur un cloud. « *Il s'agit d'un système complexe connecté sur Internet, où les données sont stockées sur des disques durs physiques situés dans des salles d'hébergement, les fameux data centers* », explique Julien Levrard, chef de projet sécurité chez OVH. Le cloud rend l'accès plus difficile aux malfaiteurs d'autant qu'ils ignorent la localisation de la donnée. Vigilance et prévention : les maîtres mots en matière de cybercriminalité.
Article original de Emilie Smelten
(1) Brigade d'enquête sur les fraudes aux technologies de de l'information

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation du C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Cybercriminalité : comment se protéger ? – Magazine Decideurs

---

LeNetExpert a intégré la plateforme cybermalveillance.gouv.fr

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES

EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES
LENETEXPERT.fr

RGPD CYBER
LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITÉ

SPY DETECTION
Services de détection de logiciels espions

LE NET EXPERT FORMATIONS

LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES

ACYMA

LeNetExpert a intégré la plateforme cybermalveillance.gouv.fr

Parce que les victimes doivent pouvoir compter sur des professionnels habitués à réagir face à des actes de piratage, des escroqueries ou vols de données etc., nous avons tenu à soutenir le projet cybermalveillance.gouv.fr. à mettant à leur disposition le meilleur de nos compétences.

2017 sera probablement l'année qui comptera le plus de victimes de rançongiciels. Les initiatives que l'on peut identifier sur le cyberespace ayant pour objectif de combattre ce fléau démontrent une réelle prise de conscience à toutes les strates de l'économie et de l'état. Vous trouverez ci-dessous un guide pdf spécialement fait pour vous aider à anticiper et à réagir face de telles menaces. Cette fiche réflexe est destinée à toutes les catégories de publics. Elle présente cette catégorie d'attaque informatique, les principales mesures à prendre pour s'en protéger, les actions à entreprendre lorsque l'on en est victime, ainsi que les infractions et sanctions pénales auxquelles s'exposent ceux qui les utilisent.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

LE NET EXPERT

:

• **SENSIBILISATION / FORMATIONS** :

- **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
- AU **RGPD**
- À LA **FONCTION DE DPO**

• **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**

- **ÉTAT DES LIEUX RGPD** de vos traitements)
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements

• **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)

- ORDINATEURS (**Photos / E-mails / Fichiers**)
- TÉLÉPHONES (récupération de **Photos / SMS**)
- SYSTÈMES NUMÉRIQUES

• **EXPERTISES** & **AUDITS** (certifié ISO 27005)

- TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
- **SÉCURITÉ** INFORMATIQUE
- SYSTÈMES DE **VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Fiche rançongiciels (cryptolocker)*

Cybermalveillance.gouv.fr